



ABAFIM



SARL au capital de 50 000 € - 443 658 403 RCS Tarbes
 Carte Professionnelle N° CPI 6501 2016 000 005 955
 délivrée le 7/04/2016 par la CCI de Tarbes et des Hautes Pyrénées
 TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES & FONDS DE COMMERCE
 16 Avenue de la Marne - 65 000 TARBES - FRANCE
 Garantie Financière : 110 000 € - QBE Insurance (Europe) LIMITED
 Cœur Défense - Tour A - 110 esplanade du Général de Gaulle - 92931 LA DEFENSE CEDEX

OFFRE D'ACHAT

Le(s) soussigné(s) : *M^{re} Béatrice Fouad et M^{me} Benabibrou Hanane*
 Demeurant : *6 rue Georges Magnan 65000 Tarbes*
 Reconnaissent avoir visité le *10/01/2017* à 15 h 30 par l'intermédiaire de l'agence
 immobilière **ABAFIM**, le bien **Mandat N° 24274** ci-après désigné
Maison d'habitation mitoyèe 4 rue Marcel Cerdan Prolongée 65800 Aureilhan
Parcelle A1 158 de 620 m² à Aureilhan 65800
 En vertu de quoi, il est fait par la présente offre d'achat ferme de ce bien aux conditions
 suivantes :

Prix net vendeur :

108 000 €

Honoraires d'agence

12 000 €

Prix total honoraires d'agence inclus à la charge du vendeur :

120 000 €

(en lettres *cent vingt mille* euros)

Le paiement se décomposera de la façon suivante :

- % lors de la signature du compromis de vente soit la somme de **€**
- le solde lors de la signature de l'acte authentique soit la somme de **€**

A défaut d'acceptation par le vendeur dans un délai de 20 jours à compter de ce jour, cette offre deviendra caduque et ce dernier ne pourra prétendre à aucune indemnité de notre part.

Dans le cas où une condition suspensive (1) n'est pas réalisée, le présent document sera nul et non avenue, aucune des parties ne pouvant prétendre à une quelconque réparation.

D'autre part, nous reconnaissons avoir été informé que la loi nous autorise à demander l'annulation pure et simple, et sans justification, de cette offre dans un délai de 10 jours à compter de la date du présent document.

Cette requête sera obligatoirement adressée à : **ABAFIM - 16, Avenue de la Marne - 65000 TARBES**, par lettre recommandée avec accusé de réception.

L'acceptation de l'offre d'achat par le vendeur sera notifiée à l'acquéreur par lettre recommandée avec accusé de réception dans ce même délai de 20 jours, et sera réputée irrévocable pour les deux parties.

Fait à *Aureilhan*, le *19/02/2017*

L'acquéreur,

Pour **ABAFIM**
Le négociateur,

Le vendeur,

(Bon pour acceptation des présentes conditions)

(Bon pour acceptation des présentes conditions)

Bon pour acceptation des présentes conditions

Bon pour acceptation des différentes conditions

(1) Condition suspensive :

Bon pour acceptation des différentes conditions

Obtention du prêt

Bonne Bénédict

ABAFIM

16, Avenue de la Marne - 65000 Tarbes

Tél. : 05.62.34.54.54 -

- FAX: 05.62.34.66.60